

Mise à jour sur COVID-19 de Voile Canada

Voile Canada continue de surveiller l'évolution de la pandémie de santé du COVID-19 et fournira à la communauté de voile des mises à jour régulières. La santé et la sécurité de nos membres restent la priorité.

Pour aider à fournir une orientation claire à la communauté canadienne de la voile, Voile Canada et les associations provinciales de voile fournissent la position suivante sur COVID 19 et la réponse attendue des marins et des clubs membres.

Le message à la communauté de voile est double:

- 1) **La priorité première et immédiate est que tous nos membres restent à la maison / restent en sécurité** et respectent la directive du gouvernement du Canada de suivre attentivement les pratiques de distance physique, de se conformer à vos règlements provinciaux ou municipaux et de suivre les conseils réguliers de votre association provinciale de voile (APV). La communauté de voile a la possibilité d'être des leaders et des modèles pour notre communauté plus large et de montrer comment nos actions peuvent contribuer à contrôler la propagation de ce virus. Nous devons être vigilants et prendre au sérieux notre responsabilité collective envers nos membres et nos communautés en général.

Voile Canada et nos APV demandent instamment à tous les clubs membres, écoles et organisations de fermer l'accès aux propriétaires de bateaux et aux marins, et de suspendre toutes les activités autres que celles qui peuvent être proposées à distance ou qui servent la communauté, comme offrir de la nourriture à emporter pour leurs membres et d'autres s'il est sécuritaire de le faire.

De plus, il est extrêmement important que ceux qui reviennent de l'extérieur du Canada (ou de l'extérieur de leur province d'origine) soient extrêmement diligents et respectent les 14 jours d'auto-isolement obligatoires.

- 2) **La deuxième priorité** pour Voile Canada et les APV est de fournir des conseils de réintégration lorsque le moment est venu, et les gouvernements lèvent les restrictions sur la distance physique. Voile Canada forme un comité médical qui fournira des conseils sur la façon de recommencer à naviguer en toute sécurité, tout en respectant la distance physique et la sécurité sur l'eau.

Nous demandons à tous les marins d'être patients pendant cette période d'isolement et d'éloignement physique, mais reconnaissons qu'il viendra un temps pour se réintégrer pleinement dans le sport. Voile Canada et les APV voient cela comme une occasion de promouvoir le sport de la voile comme une excellente activité pour sortir à l'extérieur, profiter de l'eau et participer à un sport qui est également respectueux de l'environnement. Voile Canada travaille sur une stratégie de communication collective qui sera partagée dans les prochaines semaines.

En attendant, Voile Canada encourage les clubs et écoles à rester en contact avec leurs membres et à rejoindre le nombre croissant de clubs à travers le pays qui offrent des courses de voile virtuelle pour engager les membres et les marins désireux de sortir sur l'eau.



PDG de Voile Canada, Don Adams



Président de Voile Canada, Hugh McGugan